

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Avril 2016 à mars 2017



Les rapports périodiques de la CATNB se fondent sur la Stratégie antitabac du Nouveau-Brunswick et rendent compte des activités antitabac des intervenants de la Coalition.

Le présent rapport comprend toutes les activités entreprises d'avril 2016 à mars 2017. Pour prendre connaissance des activités entreprises depuis octobre 2001, consultez le www.nbatc.ca



NB anti-tobacco
COALITION
antitabac du N.-B.

Tobacco Free. Everyone. Everywhere.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Avril 2016 à mars 2017

La Coalition antitabac du Nouveau-Brunswick

C.P. 1372
Hampton N.-B.
E5N 8H3

Christy Bigney, coordonnatrice
Tél. : 506 832-3857
Télec. : 506 832-3011

Vision

Une province sans fumée.

Mission

Travailler en partenariat à la dénormalisation du tabac et des produits assimilés au tabac, en changeant les attitudes et les comportements.

Pour communiquer avec les personnes chargées de la mise en œuvre de l'une ou l'autre des initiatives de lutte contre le tabagisme contenues dans le présent rapport, veuillez contacter la coordonnatrice de la CATNB, Christy Bigney, à admin@nbatc.ca ou au 506-832-3857.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Avril 2016 à mars 2017

Table des matières

La Coalition antitabac du Nouveau-Brunswick	2
Vision	2
Mission	2
PROGRÈS DES ACTIVITÉS	4
Objectif 1 : Augmenter le nombre de ceux et celles qui mènent des actions concrètes en guise d'appui aux mesures antitabac	4
Objectif 2 : Accroître le nombre de Néo-Brunswickois qui ne font pas usage du tabac et qui persévèrent.	9
Objectif 3 : Accroître le nombre d'usagers qui cesseront de faire usage du tabac et qui persévéreront.	11
Objectif 4 : Accroître le nombre d'endroits publics et privés et de milieux de travail sans fumée.	13
Activités qui appuient l'ensemble des objectifs	15
Lois provinciales qui soutiennent la Stratégie antitabac du N.-B.	16

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Avril 2016 à mars 2017

PROGRÈS DES ACTIVITÉS

Objectif 1 : Augmenter le nombre de ceux et celles qui mènent des actions concrètes en guise d'appui aux mesures antitabac

1(a) Enrichir les compétences et les connaissances des intervenants

CONTINU

- Rédiger et distribuer les rapports d'étape de la CATNB.
- Maintenir le site web de la CATNB afin de s'assurer que les intervenants auront un accès rapide et facile aux principales ressources en matière de lutte contre le tabagisme.
- Assister à des colloques et des ateliers qui ont trait à la Stratégie antitabac du N.-B. et, s'il y a lieu, transmettre les résultats de ces activités aux intervenants.
- Participer à des salons professionnels et de la santé dans le but de distribuer les ressources en matière de lutte antitabac et de promouvoir les objectifs de la Stratégie antitabac du N.-B. (p. ex. : la Conférence provinciale sur le mieux-être, REACH et le Symposium sur la santé respiratoire du N.-B.)
- Répondre aux demandes d'information et de ressources de la part des intervenants en vue d'appuyer leurs efforts de lutte contre le tabagisme et coordonner l'envoi des ressources requises.
- Alimenter la base de données ainsi que les divers questionnaires à l'aide de listes d'intervenants.
- Participer aux initiatives de recherche nationales et provinciales comme sources principales d'information.
- Améliorer la présence de la CATNB sur les médias sociaux et ses échanges avec les intervenants, par la mise à jour de son fil Twitter à l'aide de ressources, de nouvelles et de renseignements liés à la lutte contre le tabagisme.
- Proposer du contenu lié au tabac (p. ex. : événements, nouvelles ressources, webinaires et statistiques) à des fins de publication sur la page Facebook et le fil Twitter ainsi que dans les bulletins de nos partenaires (la FMCNB, la SCC et le Mouvement du mieux-être, etc.)
- De concert avec les titulaires du Programme de subvention pour la promotion d'une vie sans tabac, recueillir davantage d'histoires à succès à mettre en valeur et à publier dans le bulletin électronique de la CATNB.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Avril 2016 à mars 2017

PLANIFIÉ

- Tenir un webinaire sur les histoires de réussites des bénéficiaires du Programme de subvention pour la promotion d'une vie sans tabac (octobre 2017).
- Soutenir le forum sur la dépendance à la nicotine du Réseau de santé Vitalité (octobre 2017).

EN COURS

- Explorer les possibilités de formation des intervenants provinciaux ou de développement régional.
- Repérer et diffuser l'information liée aux indicateurs clés en santé qui s'appliquent à l'usage du tabac.
- Offrir un webinaire sur le renoncement au tabac chez les populations vulnérables.

TERMINÉ

- Soutenir le forum sur la dépendance à la nicotine du Réseau de santé Vitalité (septembre 2016).
- Prendre part au symposium sur la santé respiratoire de l'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick, en tenant un kiosque d'exposition (septembre 2016).
- Animer des échanges sur Twitter au cours de la Semaine nationale sans fumée, afin de souligner la baisse des taux de tabagisme au Nouveau-Brunswick rapportée dans le cadre de l'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues 2015 (janvier 2017).
- Participer au sommet sur le Plan pour les familles misant sur la promotion du mieux-être, afin de s'assurer qu'un mode de vie sans tabac fait partie de la stratégie provinciale axée sur l'amélioration de la santé et du mieux-être des Néo-Brunswickois à toutes les étapes de la vie (mars 2017).

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Avril 2016 à mars 2017

1(b) Stimuler et diffuser les recherches sur le tabac axées sur l'atteinte des objectifs de la stratégie.

CONTINU

- Distribuer et promouvoir auprès des intervenants l'utilisation de l'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues (ECTAD), de l'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues chez les élèves (ECTADE), du Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick, de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes et des autres données de surveillance connexes.
- Maintenir les liens et collaborer avec les autres réseaux de lutte contre le tabagisme à l'échelle provinciale et nationale.
- Intégrer les indicateurs du taux de tabagisme aux profils communautaires « [Coup d'œil sur ma communauté](#) » du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick.

PLANIFIÉ

- Procéder au sondage sur le mieux-être des élèves du primaire, au courant de l'année scolaire 2016-2017 (juin 2017).
- Analyser et diffuser les résultats de l'enquête sur le mieux-être des élèves du primaire 2016-2017, auprès des écoles et des districts (septembre 2017).

EN COURS

- Explorer les possibilités de recherche visant à mieux comprendre le lien entre l'insécurité alimentaire et l'usage du tabac au Nouveau-Brunswick.

TERMINÉ

- Analyser et diffuser les résultats du sondage sur le mieux-être des élèves de la 6e à la 12e année, auprès des écoles et des districts.
- Mener des sondages d'opinion périodiquement auprès des Néo-Brunswickois sur les enjeux liés au tabagisme (p. ex. : les sondages d'opinion de la Société canadienne du cancer) et transmettre les résultats aux intervenants.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Avril 2016 à mars 2017

1(c) Susciter la participation des diverses populations en créant des occasions d'exercer un leadership dynamique (p. ex., les Autochtones, les jeunes et les personnes âgées).

CONTINU

- Explorer les façons de soutenir et de relier les occasions de lutte contre le tabagisme, par l'adhésion active au Réseau des Premières Nations/Peuples Autochtones.

PLANIFIÉ

- En collaboration avec l'Association sportive et récréative autochtone du Nouveau-Brunswick, ranimer et relancer le programme Sport sans tabac.
- Repérer les organisations et les groupes qui oeuvrent auprès des jeunes et des jeunes adultes et explorer les possibilités de soutenir les activités de prévention (p. ex. : le YMCA, la FJFNB et les Repères jeunesse).
- Proposer du contenu inédit, pertinent et à jour sur la lutte contre le tabagisme chez les jeunes sur le site web de la CATNB, au moyen de liens appropriés avec les organisations de jeunes.

TERMINÉ

- Promouvoir et soutenir la campagne de Santé Canada destinée aux jeunes adultes canadiens « Je te laisse ».

1(d) Promouvoir les politiques, les pratiques et les activités sans tabac d'envergure au sein des milieux de travail, des organismes et des établissements.

CONTINU

- Offrir de la documentation sur les milieux de travail sans tabac à la Communauté de pratique du mieux-être en milieu de travail du N.-B., à des fins d'inclusion dans leur répertoire de ressources.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Avril 2016 à mars 2017

TERMINÉ

- Soutenir la promotion et l'éducation du public et des employés du Réseau de santé Horizon et du Réseau de santé Vitalité sur leurs politiques sans tabac.

1(e) S'efforcer d'harmoniser les initiatives sans tabac avec les autres stratégies et réseaux pour favoriser l'essor de la Stratégie antitabac du Nouveau-Brunswick.

CONTINU

- Adopter des mesures de rapprochement stratégique dans le but de mobiliser autant les intervenants récents que ceux déjà existants et d'intensifier les actions favorables à la Stratégie antitabac du N.-B.
- Rencontrer les intervenants et cerner les façons dont leurs stratégies peuvent appuyer un mode de vie sans tabac.
- Fournir des liens vers les principaux organismes de lutte contre le tabagisme nationaux et provinciaux sur le site web de la CATNB (p. ex. : Médecins pour un Canada sans fumée et la Newfoundland & Labrador Alliance for the Control of Tobacco).
- Enrichir les connaissances des conseillers régionaux en matière de mieux-être sur la façon d'intégrer les initiatives antitabac à leurs démarches.

TERMINÉ

- Accueillir l'unité de lutte contre la contrebande du ministère de la Sécurité publique au sein du comité de direction de la CATNB.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Avril 2016 à mars 2017

Objectif 2 : Accroître le nombre de Néo-Brunswickois qui ne font pas usage du tabac et qui persévèrent.

2(a) Multiplier les initiatives sans tabac efficaces au moyen de partenariats entre les écoles et les collectivités.

CONTINU

- Soutenir les écoles, les districts et les infirmières en santé publique du programme Apprenants en santé, en vue de la mise en œuvre efficace de leurs plans pour des écoles sans fumée au moyen d'une approche exhaustive de la santé à l'école.
- Promouvoir l'utilisation du module sur le tabagisme contenu dans le Planificateur des écoles en santé du Consortium conjoint pour les écoles en santé (CCES), qui a été conçu pour aider chaque établissement à assainir son milieu.
- Octroyer des subventions pour le mieux-être dans les écoles (M-12), qui permettent aux établissements de se centrer sur un domaine prioritaire de leur choix, comprenant le tabagisme ou la santé mentale.
- Transmettre aux écoles les pratiques exemplaires et les données issues du Sondage sur le mieux-être des élèves, afin de favoriser la planification de stratégies de mieux-être au sein des écoles et des districts, y compris la promotion des initiatives axées sur la santé mentale en tant qu'approche de prévention du tabagisme.
- Renforcer la capacité communautaire et l'engagement des jeunes, afin d'encourager la participation à un mode vie sans tabac, dans le cadre du Programme de subvention pour la promotion d'une vie sans tabac.

PLANIFIÉ

- Organiser un webinaire ou un autre type de forum visant à partager les histoires à succès en milieu scolaire des titulaires du Programme de subvention pour la promotion d'une vie sans tabac

TERMINÉ

- Publier l'histoire à succès « L'école Harcourt enseigne à ses jeunes élèves à dire non au tabac et à la fumée secondaire » dans le bulletin électronique de la CATNB (mai 2016).

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Avril 2016 à mars 2017

2(b) Réduire l'accès des jeunes au tabac et aux produits assimilés du tabac en appuyant et en mettant en oeuvre des politiques, des règlements, des mesures législatives ou des activités.

CONTINU

- Se conformer à la *Loi sur les ventes de tabac* du Nouveau-Brunswick qui régit les endroits, la façon et les personnes à qui il est permis de vendre des produits du tabac dans la province. Les agents de conformité du ministère de la Sécurité publique sont chargés du respect de la loi.
- Envisager des possibilités de modifier la *Loi sur les ventes de tabac et de cigarettes électroniques* du Nouveau-Brunswick.

TERMINÉ

- Appuyer les mesures contre la contrebande, telles que la mise en œuvre de l'Unité de lutte contre la contrebande par le ministère de la Justice et de la Sécurité publique, qui réduira le caractère abordable des produits du tabac auprès des jeunes.

2(c) Exposer les pratiques de l'industrie du tabac qui encouragent l'usage des produits du tabac ou des produits assimilés du tabac.

EN COURS

- Proposer une plénière lors du colloque sur le mieux-être intitulée « La fin du tabac commercial – À quoi cela pourrait-il ressembler? » (mai 2016)
- Produire un document infographique sur les influences des médias sociaux et du cinéma sur l'usage du tabac chez les adolescents (mai 2016).

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Avril 2016 à mars 2017

TERMINÉ

- Concevoir une nouvelle présentation afin d'amener les intervenants à aborder la lutte antitabac différemment, en explorant la « phase finale » de l'usage du tabac.
- Offrir un appui de la part des organismes néo-brunswickois à la position de la Société canadienne du cancer favorisant les emballages banalisés et normalisés
- Rédiger une prise de position sur la légalisation/réglementation de la marijuana, centrée sur la prévention des effets néfastes pour la santé liés à la fumée de la marijuana.

Objectif 3 : Accroître le nombre d'usagers qui cesseront de faire usage du tabac et qui persévéreront.

3(a) Accroître la portée d'un réseau exhaustif, coordonné et accessible de soutien et de services en matière de renoncement.

CONTINU

- Maintenir la base de données sur les ressources en matière de renoncement sur le portail de la CATNB.
- Promouvoir l'adoption d'un continuum de renoncement intégré comprenant Téléassistance pour fumeurs, le service de recommandation par télécopieur (demander – conseiller – orienter) de Téléassistance pour fumeurs, Téléassistance pour fumeurs en ligne et le programme d'intervention clinique contre le tabagisme (ICT - demander – conseiller – soutenir), par tous les professionnels et organismes des domaines de la santé et du soutien commun une norme du soin.
- Offrir et promouvoir les services de Téléassistance pour fumeurs et de Téléassistance pour fumeurs en ligne (y compris la distribution des ressources).
- Intégrer les services de Téléassistance pour fumeurs au service de reconnaissance vocale utilisé dans le cadre du Modèle d'Ottawa.
- Élargir et promouvoir le Modèle d'Ottawa pour l'abandon du tabac auprès des hôpitaux et des services externes, ambulatoires et communautaires du Réseau de santé Horizon et du Réseau de santé Vitalité, par la formation, l'animation et la mise en place d'une infrastructure qui favorise les changements durables (élaboration de politiques, outils standardisés et indicateurs de performance clés fournissant des mesures pour l'amélioration des processus, etc.)

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Avril 2016 à mars 2017

PLANIFIÉ

- Lancer le programme Je cours, j'écrase! de la Société canadienne du cancer à Moncton et Fredericton, Nouveau-Brunswick (avril 2017).

EN COURS

- Réviser la documentation sur le renoncement chez les populations vulnérables et explorer la diffusion de l'information pertinente.
- Éduquer le personnel oeuvrant dans les établissements de santé mentale du Réseau de santé Vitalité, afin de mieux comprendre l'importance d'offrir une aide basée sur le Modèle d'Ottawa pour l'abandon du tabac et de la prévention des effets du sevrage de la nicotine, chez les patients.

TERMINÉ

- Proposer un défi « Qui cesse gagne! » aux collectivités de Tracadie et Bathurst, dans le cadre d'une promotion à la radio.
- Présenter un exposé sur Téléassistance pour fumeurs, au cours d'une réunion sur la cessation à Hampton, Nouveau-Brunswick (préparez-vous à cesser — janvier 2017).
- Mettre en œuvre un projet de 15 mois visant à intégrer le renoncement au tabac comme norme de soin au sein des services oncologiques du Réseau de santé Horizon, en utilisant le Modèle d'Ottawa, un projet financé par le Partenariat canadien contre le cancer.
- Élargir la couverture des thérapies d'abandon du tabac des régimes de médicaments du Nouveau-Brunswick, afin d'inclure les thérapies de remplacement de la nicotine autres que le Bupropion et la Varénicline (novembre 2015).

3(b) Aider à mieux comprendre l'impact des influences sociales, à la maison, à l'école, dans la communauté et au travail.

EN COURS

- Rédiger une fiche de renseignements afin d'explorer les influences sociales de l'usage du tabac chez les jeunes.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Avril 2016 à mars 2017

3(c) Inclure le renoncement chez les jeunes dans les initiatives sans tabac d'envergure en milieu scolaire.

CONTINU

- Appuyer le renoncement au tabac chez les jeunes, au moyen de subventions pour le mieux-être dans les écoles.

PLANIFIÉ

- Promouvoir le programme Vie100fumer auprès des intermédiaires de la santé scolaire.

Objectif 4 : Accroître le nombre d'endroits publics et privés et de milieux de travail sans fumée.

4(a) Favoriser la multiplication des politiques *entièrement sans fumée* dans tous les endroits intérieurs et extérieurs, dont les endroits publics et privés et les milieux de travail.

Commentaire : Pour obtenir d'autres renseignements sur les modifications apportées à la *Loi sur les endroits sans fumée* visant à inclure les endroits publics extérieurs, veuillez consulter la page 16 du présent rapport.

CONTINU

- Mettre en vigueur la *Loi sur les endroits sans fumée* du Nouveau-Brunswick, qui interdit de fumer et de vapoter dans les endroits publics fermés et les lieux de travail intérieurs ainsi que dans divers endroits publics extérieurs. Le respect de la loi relève des inspecteurs en santé publique, des agents de conformité de la Sécurité publique et des inspecteurs des Services de travail sécuritaires.
- Échanger des renseignements et des ressources, favoriser la sensibilisation du public et des professionnels aux avantages des endroits extérieurs sans tabac, appuyer la formulation de politiques sans tabac dans les milieux extérieurs et rechercher les occasions de promouvoir les endroits extérieurs sans tabac avec les partenaires traditionnels et non traditionnels, dans le cadre des efforts du Groupe de travail sur les endroits extérieurs sans tabac.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Avril 2016 à mars 2017

EN COURS

- Envisager des possibilités d'apporter d'autres modifications à la *Loi sur les endroits sans fumée*.

TERMINÉ

- Animer un webinaire intitulé « Bien respirer grâce aux espaces et événements publics en plein air sans fumée au Nouveau-Brunswick » (mai 2016).

4(b) Sensibiliser le public et accroître le soutien actif et la création d'endroits intérieurs et extérieurs entièrement sans fumée.

CONTINU

- Explorer de nouvelles possibilités d'accentuer le soutien du public aux endroits sans fumée, y compris les résidences et les immeubles à logements multiples.

EN COURS

- Participer au comité de planification de la Journée des parcs et entiers 2017, afin de promouvoir un mode de vie sain et actif auprès des collectivités néo-brunswickoises, tout en célébrant les endroits extérieurs sans fumée.

PLANIFIÉ

- Collaborer avec les municipalités par le biais des intervenants (santé publique et sécurité publique), afin de promouvoir le guide et les ressources « Tenir mon événement extérieur à l'abri de la fumée », traitant des événements sans fumée. Concevoir et présenter un exposé sur le guide, à l'intention des intervenants.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Avril 2016 à mars 2017

TERMINÉ

- En collaboration avec l'Ontario et la Colombie-Britannique, mettre au point des messages visant à promouvoir le mois de l'habitation sans fumée (juin 2016).
- Évaluer les attitudes et les comportements du public relativement aux endroits sans fumée au moyen des recherches et des efforts de surveillance existants.

Activités qui appuient l'ensemble des objectifs

CONTINU

- S'assurer de la hausse du financement (de Santé Canada et d'autres sources) afin de soutenir les activités prioritaires de la CATNB.
- Obtenir le soutien administratif et la coordination de la CATNB (dont il est actuellement question dans la Stratégie du mieux-être du Nouveau-Brunswick, à la rubrique partenariat et collaboration – une direction stratégique).
- Maintenir et renforcer les liens avec les autres coalitions et organismes du domaine de la santé, à l'échelle provinciale et nationale (p. ex. : le Conseil canadien pour le contrôle du tabac, l'Alliance pour la prévention des maladies chroniques au Canada, la Coalition pour une saine alimentation et l'activité physique du N.-B., le réseau provincial des coalitions et des conseils, l'Association pour les droits des non-fumeurs et la Canadian Smoke Free Housing Coalition).
- S'assurer de la création de liens entre la lutte contre le tabagisme et les initiatives provinciales axées sur le mieux-être, les saines habitudes de vie et la prévention et la gestion des maladies chroniques.
- Promouvoir les histoires de réussites « Les champions de la vie sans tabac » de la CATNB sur les pages « Créez votre histoire » et Facebook et le fil Twitter du Mouvement du mieux-être.

EN COURS

- Envisager les occasions de promotion de la santé mentale comme stratégie axée sur la baisse de l'usage du tabac.

PLANIFIÉ

- Encourager les intervenants à organiser des activités sur le thème d'une vie sans tabac, au courant de la Semaine du mieux-être du Nouveau-Brunswick devant avoir lieu du 1er au 7 octobre 2017.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Avril 2016 à mars 2017

TERMINÉ

- Encourager les intervenants à organiser des activités sur le thème d'une vie sans tabac, au cours de la Semaine du mieux-être du Nouveau-Brunswick devant avoir lieu du 1^{er} au 7 octobre 2016.
- Concevoir et distribuer une nouvelle brochure promotionnelle pour la CATNB.

Lois provinciales qui soutiennent la Stratégie antitabac du N.-B.

Loi sur les endroits publics sans fumée du Nouveau-Brunswick

- Interdiction de fumer dans les milieux de travail et les endroits publics fermés (entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2004).
- Interdiction de fumer dans les véhicules en présence de jeunes de moins de 16 ans (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010).
- Interdiction de fumer dans plusieurs endroits extérieurs, y compris les terrasses, les entrées des immeubles, les terrains de jeu, les plages, les parcs provinciaux, les aires de sport et les sentiers de marche (entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2015).
- Interdiction de l'usage des cigarettes électroniques et des narguilés partout où le tabagisme est prohibé, quel que soit le produit utilisé (entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2015).
- Élargissement de la définition de « tabagisme », afin d'inclure « toute substance qui est fumée et qui crée de la fumée et de la fumée secondaire », dont la marijuana (entré en vigueur le 17 novembre 2016).
- Interdiction du tabagisme sur le terrain des hôpitaux (entrée en vigueur le 16 décembre 2016).

Loi sur les ventes de tabac et de cigarettes électroniques du Nouveau-Brunswick

- Interdiction des étalages de produits du tabac chez les détaillants (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009).
- Interdiction de la vente des cigarettes électriques et des liquides à vapoter (entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2015).
- Interdiction de la vente de tabac aromatisé, sans exception (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016).

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Avril 2016 à mars 2017

Loi de la taxe sur le tabac du Nouveau-Brunswick

- Hausse de la taxe de 5,25 cents par cigarette et bâtonnet, et par gramme sur tous les produits du tabac, sauf les cigares (entrée en vigueur le 23 mars 2011).
- Modification des droits de licence des détaillants le 1er avril 2012. Le prix d'une nouvelle licence est de 100 \$, avec des droits de renouvellement annuel de 50 \$.
- Hausse de la taxe sur le tabac de 2 cents par cigarette et de 5,26 cents par bâtonnet de tabac, et par gramme sur tous les autres produits du tabac, à l'exception des cigares (entrée en vigueur le 7 mars 2013).
- Hausse de la taxe sur le tabac de 3,26 cents par cigarette et bâtonnet de tabac, et par gramme sur tous les autres produits du tabac, à l'exception des cigares (entrée en vigueur le 2 février 2016).
- Hausse de la taxe sur le tabac de 3,26 cents par cigarette et bâtonnet de tabac et par gramme d'autres produits du tabac, à l'exception des cigares (entrée en vigueur le 1er février 2017).